

Infanticide à Ntoug

Francklin Ngoyi se débarrasse de son petit-fils atteint de mongolisme

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Après avoir effectué des démarches, notamment auprès des Affaires sociales et des spécialistes de la médecine moderne et traditionnelle, le surveillant général d'un lycée de Libreville a avoué avoir pratiqué un rituel destiné, selon lui, à soulager les souffrances de son petit-fils, atteint de mongolisme.

FRANCKLIN Ngoyi, Gabonais, 50 ans, enseignant en poste comme surveillant général dans un établissement secondaire de Libreville, a été Interpellé le lundi 1er juin dernier à l'Inspection déléguée d'académie (IDA), soupçonné d'euthanasie sur son petit-fils, c'est-à-dire d'avoir mis fin aux jours de celui-ci, atteint de Mongolisme.

Dans les locaux de la brigade territoriale de Ntoug, le mis en cause nous a relaté les faits pour lesquels il se retrouve confronté à la justice. En effet, sa fille a donné naissance à un enfant victime de mongolisme, une maladie congénitale, caractérisée par un retard du dé-

veloppement, l'arriération mentale et un faciès hors-norme. « *Ma fille est venue de Lambaréné avec cet enfant. Il ne bougeait pas et ne mangeait pas non plus. C'est ainsi que nous avons mené toutes les démarches, en allant aux Affaires sociales et au tribunal. Elle est même restée pendant cinq ans dans une communauté religieuse. Mais nous n'avons eu aucun résultat encourageant* », raconte-t-il, visiblement peiné.

Ces démarches, destinées à trouver une solution au problème de cet enfant de cinq ans, se sont poursuivies auprès des spécialistes de l'Université des sciences de la santé (USS). Mais pour poursuivre ces traitements médicaux, il fallait énormément d'argent que n'avaient malheureusement pas le père et sa fille.

Leur déception est au zénith, lorsque la hiérarchie de la fondation Horizons Nouveaux, établissement social notoirement connu pour accueillir ce type de cas, avoue son impossibilité à prendre en charge la patiente. Aussi, Francklin Ngoyi, qui se soucie également de la scolarité de sa fille, décide-t-il, entre-temps, d'inscrire cette dernière dans un établissement de formation professionnelle.

En février 2015, malheureu-



Photo : SCOM



Photo : DR

Franck Ngoyi dans les locaux de la brigade territoriale de Ntoug. Photo de droite : Le corps de l'enfant tel qu'il avait été retrouvé, il y a quatre mois, dans les eaux de la Nzeme .

sément, la santé de l'enfant se dégrade davantage. D'où la décision du grand-père de rallier précipitamment la ville de Ntoug, pour consulter les spécialistes de la médecine traditionnelle. Mais

le chapelet de déceptions s'allonge, car même les bwitistes rencontrés lui font savoir la complexité de son cas. « *Je suis sorti de là bouleversé, je ne savais plus à quel saint me vouer* », confie l'en-

seignant. Même le breuvage qu'il concocte personnellement pour remonter son petit-fils, complètement déshydraté, ne donne rien. Le grand-père finira par suivre la voie dictée par les an-

cêtres, face à ce genre de situation. « *Lorsque l'enfant est totalement dégradé et qu'on ne peut plus le récupérer, la tradition exige de se rapprocher d'un fleuve, de fabriquer une espèce de radeau, à défaut d'avoir une pirogue, et d'y déposer le malade* », confie-t-il. L'objectif est, argue le mis en cause, de demander aux ancêtres de ramener l'enfant sous un meilleur aspect.

C'est ainsi que le 25 février 2015, le corps inerte de l'enfant est découvert flottant sur les eaux de la rivière Nzeme. Francklin Ngoyi, déféré le mercredi 10 juin courant, devant la justice, a été placé sous mandat de dépôt et devra répondre prochainement de ce acte.

Lynchage à mort d'un jeune homme à Melen

Les présumés meurtriers déférés devant la justice

SCOM
Libreville/Gabon

QUATRE jeunes hommes, dont le fils d'une haute personnalité de la République, tous Gabonais, domiciliés au quartier PK 10, ont été interpellés, le jeudi 4 juin dernier, par les agents de la brigade de Melen. Il leur est reproché d'avoir ôté la vie à un compatriote, tout aussi jeune et dont le corps a été découvert, mercredi dernier, gisant sur le trottoir de la cité Horizons, à quelques encablures de l'entrée du centre hospitalier régional de Melen (lire "L'Union" du vendredi 5 juin 2015).

Après avoir été auditionnés, les quatre individus ont été déférés, le lendemain, devant le parquet de Libreville. Du rapport de l'investigation, il ressort qu'il était approximativement 1 h 00, cette nuit de mercredi 03 juin, lorsque le jeune homme décédé décide de cambrioler la maison d'une dame. Malheureusement pour lui, les choses tournent mal. Car, pris la main dans le sac, il est molesté par une bande de jeunes, appelée à la rescousse par un agent des forces de police, qui se trouve être le fils de la maîtresse des lieux. « *Le présumé voleur a été co-*



Photo : C.O.

La victime dans la position où elle a été découverte.

pieusement bastonné jusqu'à l'aube, au moment où notre informateur passait par la scène de l'infraction. Pire, un des agresseurs aurait même enfoui un morceau de bois dans l'anus du présumé délinquant, qui suppliait pourtant ses bourreaux de le livrer aux pandores », indique l'un des Officiers de police judiciaire (OPJ) affecté à cette affaire. Le jeune homme a succombé, par la suite, aux sévices corporels qui lui ont été infligés.

Une rafle organisée quelques heures après la découverte macabre, a permis d'appréhender les personnes soupçonnées d'être impliquées dans ce crime crapuleux.

Rapidtransfer

À vos marques, prêts, transférez.

Pour envoyer et recevoir de l'argent en Afrique.



L'avenir est dans le panafricanisme



La Banque Panafricaine

ecobank.com